Foyer social éducatif ou FSE
Collège Nelson Mandela, 2 RD 10, 31410 Noé

Au collège, la coopérative scolaire devient le FSE

Le foyer social éducatif est une association loi 1901 qui a pour objectif d'offrir aux élèves des activités éducatives, sportives ou ludiques en dehors des heures de cours.
Elle est gérée par les professeurs et les parents d'élèves qui peuvent animer des ateliers.

Les actions menées au cours de l'année :

-Achat de matériel pour les clubs, les ateliers et l'UNSS
(Club journal, cirque, tennis de table, baby-foot, ballons ,
actions du CVC (conseil de vie collégienne) qui ponctuent l'année.

-Participation financière pour les sorties pédagogiques, théâtre, cinéma, musées, la venue d'intervenants extérieurs .

-Achat de récompenses pour les élèves lors de concours qui se déroulent tout au long de l'année, mais aussi pour leur investissement dans des actions.

Pour adhérer c'est simple.
Remplir le coupon ci-dessous et **établir un chèque à l'ordre du FSE** du collège Nelson Mandela.**Vous pouvez préciser une date d'encaissement.**
Portez au dos du chèque le nom de l'élève, la classe fréquentée durant l'année écoulée (2024-2025) ou le niveau pour les entrants, notamment les 6 ième..

Le bulletin d'adhésion sera déposé à la vie scolaire avant le 20 juin 2025

….....Bulletin d'adhésion 2025/2026

Madame, Monsieur,**.....souhaite ou ne souhaite pas** adhérer au FSE **(rayez la mention inutile).**
La cotisation est de 10 euro pour un enfant, 18 pour deux et 23 pour trois enfants.
Précisez le nom, le prénom et la classe fréquentée en 2024/2025

Enfant	Nom	Prénom	Classe en **2024/2025**
1			
2			
3			